



Présentation & Missions

Agir pour le Vivant et la Terre

- Le **Fonds de Dotation NaïaGaïa** œuvre pour une **régénération des projets d'aménagement du territoire** par des actions favorisant les équilibres, dans les territoires, entre les **activités Humaines et la Terre**.
- Il s'inscrit dans une dynamique de Développement Durable pour **l'amélioration du cadre de vie, des développements socio-économiques**, au bénéfice des **êtres humains et de leurs écosystèmes**.
- Il vise une **symbiose** entre nos modes d'interventions anthropiques et notre Terre pour garantir aux générations futures une planète durable.
- Le Fonds de Dotation est au cœur de ces transformations à venir et prendra part au débat pour y apporter sa contribution.
- Il se **projette** dans une perspective de renforcement de la **démocratie participative** pour promouvoir l'écoute et le respect de chacun, afin de construire ensemble les projets du futur.

- Le Fonds de Dotation **ose** par son action atteindre cette association étroite nécessaire à notre écosystème promouvant ainsi des valeurs de mutualisation bénéfique et réciproque pour tous.

- Les enjeux majeurs que sont le **changement climatique, la transition énergétique, la croissance démographique mondiale et plus globalement l'environnement** obligent au renforcement des démarches collaboratives pour des projets d'aménagements nouveaux et différenciants, à hautes valeurs sociétales.
Répondant aux bouleversements planétaires actuels et futurs qui impactent les plus démunis d'entre nous, le Fonds de Dotation œuvre pour un effort solidaire d'accès aux **besoins essentiels des populations en difficulté**.

- Lieu de **recherche** par l'action, **l'expertise**, la **réflexion** et la **transmission** des connaissances, le Fonds de Dotation participe au débat public et scientifique.
- Le Fonds de Dotation NaïaGaïa est reconnu **d'utilité publique**. Il est indépendant de tout parti politique et de lobby industriels et/ou économiques. Ses ressources sont publiques et privés.

*« Notre monde, est confronté à une urgence environnementale sans précédent.
Mais, hélas, les puissants de la planète ne se décident pas à signer avec le monde
qui nous accueille ce Contrat naturel qui nous permettrait de vivre en symbiose. »*

Michel Serres

Les piliers de son action



4 axes stratégiques

Axe 1

Pour l'intégration et la préservation des équilibres entre le vivant et les développements sociaux économiques.

Axe 2

Pour aider les populations vulnérables à accéder aux besoins essentiels et vivre dans la dignité

Axe 3

Pour innover en aménagement des territoires afin de réinventer le quotidien.

Axe 4

Pour promouvoir l'éducation éco-citoyenne et une responsabilité écologique collective

Axe 1

Pour l'intégration et la préservation des équilibres entre le vivant et les développements sociaux économiques

- Les projets d'aménagement du territoire doivent être **regénérés** en osant proposer **d'autres méthodes de conception et de développement**, permettant un meilleur **équilibre des relations entre l'être humain et l'écosystème**.
- Les projets doivent ainsi favoriser une plus grande symbiose entre le **Vivant et la Terre** sur chaque territoire d'intervention. Le Fonds de Dotation vise à introduire ces nouvelles approches dans la construction des projets d'aménagement du territoire, en infléchissant le positionnement « parasite et dominateur » **de l'Humain sur son écosystème**, dont il est dépendant.
- Les projets soutenus doivent permettre de **s'adapter à l'Environnement** et donc d'être en capacité de renoncer à la maîtrise systématique et totale de **l'Homme sur la nature**.
Il s'agit de construire des projets en partant des conditions proposées par le vivant et les éléments présents et à venir. Le **changement climatique**, en particulier, représente une composante incontournable à toute réflexion.
- Le Fonds de Dotation favorisera les projets où la co-construction dans le dialogue sera privilégiée, dans l'objectif d'atteindre un **plus grand équilibre entre le vivant et les développements socio-économiques** : en ce sens les projets ne peuvent constituer de simples démarches techniques, mais doivent inclure également les composantes humaines.



Axe 2

Pour aider les populations vulnérables à accéder aux besoins essentiels et vivre dans la dignité

- Les projets d'aménagement du territoire doivent permettre aux populations les plus fragiles de participer à la **régénération des territoires** et à **l'amélioration des équilibres entre le Vivant et la Nature**.

En lien étroit avec les objectifs du **Développement Durable** et notre volonté de ne laisser personne en marge des actions en faveur de la planète, les projets de développement socio-économiques ciblés par le Fonds de Dotation participeront à favoriser auprès du plus grand nombre l'accès à l'eau propre et l'assainissement.

Ces services de base sont vitaux pour garantir la vie et la santé de millions de personnes dans le monde.

Le **changement climatique** accentuera cette pression sur les populations les plus démunies, aussi le Fonds de Dotation souhaite apporter sa contribution à ce **défi mondial de sécurisation de l'accès une eau potable pour tous**.

- Le Fonds de Dotation inscrit également ses actions au service **d'une énergie plus durable** et accessible à tous, moins consommatrice de matières fossiles et plus ciblée sur du renouvelable.
- Elle orientera également ces choix vers des **projets de réduction des risques** pour les populations en difficultés lorsque celles-ci sont confrontées à des phénomènes naturels, comme par exemple les inondations et les tempêtes ; mais également face à des problèmes d'hygiène liés notamment à la non gestion des déchets, eux mêmes causes de dégradations de l'environnement terrestre et aquatique.
- Enfin le Fonds de Dotation veillera dans ses projets à permettre aux **populations fragiles de participer au développements socioéconomiques** de leur territoire dans des conditions décentes, équitables et responsables.
- Le Fonds de Dotation soutiendra pour ce faire tout projet conciliant amélioration de la pauvreté et des inégalités avec une croissance durable pour un avenir digne et solidaire envers tous.

Axe 3

Pour innover en aménagement des territoires afin de réinventer le quotidien

- Le **changement climatique, la croissance démographique et la surexploitation des ressources naturelles** fragilisent notre planète mais en même temps permettent le développement des nouvelles technologies dans tous les domaines d'activités, laissant ainsi envisager avec optimisme de nouvelles formes d'aménagement des territoires, en régénérant nos façons de concevoir nos projets, et en inventant sans cesse.
- Le Fonds de Dotation souhaite s'inscrire dans une **dynamique R&D**, favorisant le développement d'outils plus performants et durables avec le **Vivant et la Terre**, en instaurant des **méthodes d'approches plus solidaires** et équilibrées et des axes de recherches/actions pour participer au développement des connaissances.
- Le Fonds de Dotation ne limitera pas son accompagnement à des projets scientifiques et techniques mais également aux projets en faveur des **sciences humaines et économiques**, traduisant ainsi son engagement vers des approches plus transversales et globales.
- C'est dans ce sens que le Fonds de Dotation souhaite innover pour tendre vers un **aménagement des territoires régénérés**.



Axe 4

Pour promouvoir l'éducation éco-citoyenne et une responsabilité écologique collective

- Le Fonds de Dotation souhaite se projeter vers un monde plus respectueux de la planète en visant la **régénération des territoires** par des actions favorisant les **équilibres entre les activités humaines et la Terre**.
- Ce défi passe par une **éducation à l'environnement** de qualité pour tous et à tous les niveaux de la société. C'est le seul moyen à long terme pour permettre de progresser collectivement vers une symbiose entre l'être humain et sa planète.
- Le Fonds de Dotation vise ainsi à promouvoir une **éducation environnementale à haute valeur citoyenne**, pour renforcer la **démocratie participative** et promouvoir l'écoute et le respect de chacun, afin de construire ensemble les projets durables du futur.
- Le Fonds de Dotation accompagnera tout projet s'inscrivant dans ces objectifs et pour des cibles jeunes ou adultes, élus ou socioprofessionnels et les associations ou ONG nationales et internationales.

Les projets pourront aborder des thématiques sectorielles diverses, concernant la vie aquatique, les déchets, l'énergie, les risques naturels, l'hydrologie...ou transversales concernant les villes durables, l'agriculture, l'industrie...



